

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1214/SG/FP constatant l'avancement d'échelon, au titre de l'année 1972, du personnel du cadre des administrateurs du Territoire .

n° 72-1214/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
16 août 1972

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1972

Date du numéro
10 septembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Sont constatés comme suit, au titre de l'année 1972, les avancements d'échelon du personnel du cadre des administrateurs du Territoire Français des Afars et des Issas :